

COMMUNE DE LACAVE

- Bulletin Municipal -

Décembre 2022



La belle saison d'hiver

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Recensement	4
Le budget	5
Un point sur les projets	6
Vie de la commune	9
La parole aux associations	18
Etat civil	22
Infos pratiques	23

LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent.

Petit à petit, les différentes activités ont pu reprendre leur cours normal. Dans notre commune nous avons renoué avec le verre de l'amitié pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Avec un contexte électoral dans lequel de nombreux Français ont boudé les urnes, nous avons à nous féliciter des bons taux de participation enregistrés dans notre commune.

L'été a été riche en événements de toutes sortes. La fête votive des 9 et 10 juillet tout d'abord, avec l'apéritif de la municipalité offert aux habitants. Puis le traditionnel marché des producteurs les lundis et jeudis des mois de juillet et d'août. La soirée du festival de jazz dans les grottes de Lacave ; le marché artisanal ; le marché gourmand et Ciné belle étoile. Sans oublier le marché de Noël, début décembre, qui a connu une bonne fréquentation et a permis de récolter des fonds pour le Téléthon.

Dans le cadre de l'évènement culturel de Cauvaldor, « Résurgence VI », plusieurs manifestations ont eu lieu dans notre commune avec pour point d'orgue, l'inauguration de la plaque Armand Viré le dimanche 23 octobre dernier.

Malheureusement d'autres événements moins réjouissants se sont déroulés au cours de cette année. Coupures d'électricité à la suite d'orages. Coupures d'eau après la rupture d'une canalisation passant sous l'Ouyse et enfin incendies durant le mois d'août.

Je voudrais à ce titre remercier, bien sûr, les pompiers présents durant trois jours sur le site, mais aussi les agriculteurs qui bénévolement et sans relâche ont apporté leur aide matérielle pour circonscrire le sinistre.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous et à tous nos enfants une très belle fin d'année à Lacave, sereine et pleine de joie. Que ce temps de fête soit un moment de bonheur et de solidarité partagés, en famille ou entre amis ...

Je vous souhaite à tous un beau et joyeux Noël. Un Noël de lumière et d'espérance !

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 15 Janvier 2023 à 11h00 à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie au cours de laquelle nous échangerons les vœux pour la nouvelle année..

AVIS AUX HABITANTS

RESCENSEMENT DE LA POPULATION

Madame, Monsieur,

Début 2023, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur durant cette période.

La mairie a nommé Catherine CASTAGNE.

Elle sera munie d'une carte officielle et sera tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires à remplir, concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.



Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population :

- fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc...
- aide également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.
- permet d'aider aux décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...) et de fixer la participation de l'Etat au budget des communes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Le Maire
Stéphane CHAMBON

LE BUDGET DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de la section de Fonctionnement	Recettes de la section de Fonctionnement
364 900,96 €	364 900,96 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses de la section d'Investissement	Recettes de la section d'Investissement
329 014,96 €	329 014,96 €
TOTAL DU BUDGET	
693 915,92 €	693 915,92 €

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2022	
AFM Téléthon	50,00 €
Comité des Fêtes de Lacave	500,00 €
Foyer Rural de Lacave	500,00 €
La Diane de Lacave	200,00 €
Association Pêche et Pisciculture	50,00 €
Association Intercom. Anim Enfance	600,00 €
ARC	80,00 €
Mutuelle d'Entraide	30,00 €
Restaurants du Cœur	50,00 €
Association Vallée des Rocs	190,00 €
AMAR Pech de Gourbière	20,00 €
Croix Rouge	50,00 €
CNAC Bleuets de France	100,00 €
Secours Populaire	50,00 €
Association Intercom. Anim Enfance	3 688,02 €
OGEC de l'Alzou	200,00 €
Association des Sapeurs Pompiers	120,00 €
TOTAL	6.478,02 €

UN POINT SUR LES PROJETS

Plan d'adressage communal

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement).

Comme dans bon nombre de communes rurales, c'est le système de numérotation métrique qui a été adopté par la commune de Lacave. Les numéros représentent la distance en mètres entre le début de la voie et l'entrée du bâtiment. Ce système permet d'intercaler de nouveaux numéros de rue sans modifier la numérotation existante et d'éviter les numérotations prêtant à confusion (bis, ter...). Il est également plus efficace pour les services de secours ou de prestations à domicile.

Pour notre commune, quatre groupes de travail constitués d'habitants et d'élus (le bourg, Belcastel, Les Bertoux, Valeilles, Les Conques, Le Sud, Peyrelevade, Les Vignes Vieilles, Verdoire, Le Bourgnou / Meyraguet, Côte de Belcastel au Pont de la Treyne, La Plantade / Canteloube, Les Boulangers, Les Alièzes / Le Bougayrou, Bellemire, Le Péliissier) se sont réunis courant mars et novembre derniers et ont réfléchi aux appellations des voies des différents secteurs de la commune.

Le nombre de voies a été validé par le S.D.A.I.L. au mois de juin dernier, pour une réalisation courant 2023. En parallèle le financement du projet a été inscrit au budget 2022.

Nommage, numérotation des voies, achat et pose des numéros et panneaux :

25.872,72 € TTC. Reste à charge commune après subventions : 10.892,30 € HT.



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Recensement des personnes vulnérables

La survenue de conditions climatiques exceptionnelles (canicule, grand froid...) peut mettre en danger les personnes "à risque", plus particulièrement les personnes isolées et les personnes handicapées. Si vous faites partie de ces personnes vulnérables et si vous êtes isolé(e), vous pouvez bénéficier d'une veille (information, conseils, suivi) organisée par votre commune. Pour cela, il vous suffit de vous faire recenser auprès de la mairie de votre domicile au moyen du formulaire ci-contre.

Les personnes susceptibles d'intervenir auprès de vous en vous apportant leur concours ou un service (médecin, aide à domicile, hospitalisation à domicile, soins infirmiers, portage de repas) peuvent vous aider à renseigner ce bulletin d'inscription et se charger de le faire parvenir à la mairie. Vous pouvez également confier ce document à votre facteur. Si vous n'êtes pas personnellement concerné(e) ou intéressé(e) par ce dispositif, mais si vous connaissez autour de vous des personnes qui pourraient l'être, vous êtes invité(e) à le leur faire connaître.

N.B. : Les informations personnelles fournies sont utilisées exclusivement par la mairie, dans le cadre de la mise en œuvre de mesures de soutien et d'assistance à la population.

✂.....

COMMUNE DE LACAVE / ANNÉE 2022		
DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES OU ISOLÉES		
<p>Je soussigné(e)..... demande à être recensé(e) pour bénéficier du dispositif d'information et de surveillance en cas d'événement particulier (<i>compléter alors la demande d'informations dans les cadres ci-dessous</i>) et déclare avoir pris connaissance du dispositif "Veille Personnes vulnérables" ou ne souhaite pas en bénéficier</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>		
<p>NOM : PRÉNOM : Date de naissance : Adresse : Téléphone : Personne à prévenir en cas d'urgence :</p>	<p>Contacts réguliers avec des services sociaux ou médico-sociaux</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si oui, préciser lesquels :</i></p> <p><input type="checkbox"/> Aide à domicile <input type="checkbox"/> Soins infirmiers <input type="checkbox"/> Portage repas <input type="checkbox"/> Téléalarme <input type="checkbox"/> Autre : préciser :</p>	<p style="text-align: center;">(Colonne réservée mairie)</p>

Points sur les différents travaux réalisés en 2022

Voiries et chemins

Les travaux de voirie du programme annuel Cauvaldor ont été centralisés sur le Bougayrou, sur le chemin communal 20 du centre jusqu'au clos de Longaygue. De plus, cette année, toujours au Bougayrou, la commune a réalisé, sur ses fonds propres, des travaux de réhabilitation de la ruelle dite « de la boutique ».

Pour 2023, c'est la voirie communale entre Meyraguet et Calès qui fera l'objet des travaux. Vu la longueur de cette voie ce sera l'objet d'un programme pluriannuel. En parallèle, un important programme de travaux de remise en état et d'aménagements a été réalisé par la commune :

- au cimetière de Lacave, revêtements et remise en état de la collecte des eaux pluviales ;
- aux Bertoux, reprise totale d'un mur de soutènement devenu dangereux.



Travaux à Belcastel



Travaux au cimetière



Travaux au Bougayrou



Travaux aux Bertoux

Réseaux

Actuellement il est procédé à l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphonie dans le hameau des Bertoux. Le coût total de l'opération s'élève à 176 351 €, la part communale est de 58 721 € diminuée des subventions départementales et régionales. Le reliquat est financé par emprunt. Le SIAEP (Syndicat des eaux) procède en même temps au remplacement des canalisations d'eau potable du hameau pour ainsi limiter le nombre d'opérations de travaux et mutualiser les coûts. La remise à neuf de la voirie sera réalisée en 2024 car il convient de laisser du temps pour le compactage naturel après les travaux avant la remise en état de la chaussée

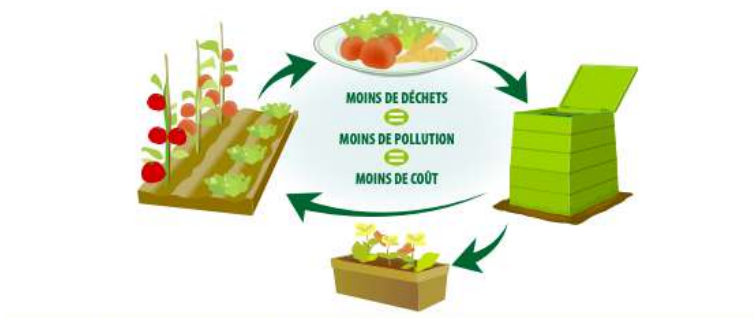
Au mois de juin, une canalisation d'alimentation d'eau s'est rompue dans la traversée de L'Ouyse. Une partie des habitants a été privée d'eau pendant quelques jours. La réparation a été réalisée par la SAUR. L'état de la canalisation faisait craindre d'autres incidents de même nature. Aussi le SIAEP lançait des études immédiatement en vue du remplacement de ladite canalisation. Début septembre, la SAUR détectait une nouvelle fuite sur cette même canalisation. Le SIAEP lançait alors une consultation pour faire remplacer la canalisation traversant l'Ouyse. Ces travaux d'un montant de près de 60 000 € sont désormais réalisés et ceci sans gêne majeure pour les utilisateurs.

VIE DE LA COMMUNE

OPÉRATION COMPOSTAGE

Afin de réduire la quantité des déchets non recyclables qui alourdissent la taxe des ordures ménagères, la commune a offert aux habitants, qui en avaient fait la demande, un kit de compostage avec le concours du SYDED du Lot.

Le samedi 28 mai, un animateur du SYDED a participé à la distribution des 40 kits commandés et a dispensé à cette occasion, une formation sur la meilleure façon de réaliser son compostage à domicile.



CÉRÉMONIE DES 8 MAI ET 11 NOVEMBRE



Les habitants ont pu se retrouver à l'occasion de ces cérémonies commémoratives et ensuite partager un moment convivial à la salle polyvalente.

APERITIF DES HABITANTS



INAUGURATION DE LA PLAQUE ARMAND VIRE



Dans le cadre de l'évènement culturel de Cauvaldor, RESURGENCE VI, une plaque commémorative a été inaugurée aux grottes de Lacave, le dimanche 23 octobre, en présence d'une centaine de personnes ; nombreux élus, conseil municipal, habitants et le personnel des grottes. Ce moment d'hommages a été suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité dans la salle polyvalente.

Mais connaît-on vraiment Armand Viré? Armand Viré, biologiste, précurseur de la spéléologie lotoise mais aussi hydrogéologue, préhistorien, archéologue et radiesthésiste est né le 28 janvier 1869 en Seine-et-Marne. Ses brillantes études le font entrer au Muséum d'Histoire Naturelle. Fondateur de la Biospéologie, il se consacra à la faune et à la flore souterraines. Son laboratoire est installé sous le jardin des plantes à Paris. Ses observations lui permirent de révéler des correspondances, inattendues à l'époque, entre les fossiles et la faune actuelle des rivières souterraines du Lot.

Il participa aux premières explorations de nombreux gouffres et grottes en compagnie d'Edouard Alfred Martel, comme l'Aven Armand en Lozère mais aussi dans le monde entier. Ainsi, ils commencent ensemble les aménagements du gouffre de Padirac dont il est nommé directeur du site et continue l'exploration durant les longs hivers.

En 1902, le château de Belcastel à Lacave est envahi par des blattes, le propriétaire, une connaissance d'Armand Viré fait appel à sa science pour l'en débarrasser. Armand Viré séjournera régulièrement dans sa maison de Lacave de 1902 à 1948. Ainsi commence l'aventure de la découverte des Grottes de Lacave par l'exploration de l'igüe de Saint Sol, gouffre de 60 mètres. L'accès étant trop difficile, il décide de creuser un tunnel dans la grotte Jouclas, qui servait à l'époque d'église pour le village. Le creusement durera 15 mois sur 480 mètres, le tunnel n'aboutira pas dans la grotte de Saint Sol mais dans une autre grotte, celle que nous connaissons aujourd'hui, qui a ouvert au public en 1905 et qui, depuis a accueilli plus de 7 millions de visiteurs !

Il a été un passionné jusqu'à la fin de sa vie. Il décède en 1951, à 82 ans, après avoir chuté lors d'une exploration d'un gouffre au Bugue dans le Périgord.

Afin de lui rendre hommage, la commune a décidé que la route D23 allant de Lacave à Meyronne sera nommée *Route Armand Viré* dans le projet de l'adressage des voies de la

commune.

ATELIER D'ARTISTE



Michèle Stachack dans son atelier au Bougayrou

CHEMIN DE TRAVERSE



Concert *Chemins de Traverser* qui a eu lieu le samedi 29 octobre dans les grottes de Lacave.

Festival Résurgence
Cauvaldor © Alexis Mestre.

VEILLEE MICROFAUNE - 18 NOVEMBRE 2022



Conférence *La microfaune souterraine des Causse du Quercy* du 18 novembre 2022

ANIM'ENFANCE

L'association regroupe plusieurs activités :

- Petite Enfance (compétence Cauvaldor) : crèche et Relais Petite Enfance
- Enfance Jeunesse (compétence Communes*) : péri-scolaire le mercredi, extra-scolaire pour les vacances et les camps.

(*Baladou, Creysse, Lacave, Mayrac, Meyronne, St-Sozy)

Le mardi 14 juin 2022 a eu lieu l'AG de l'association Anim'Enfance.

Le bilan de l'année :

- l'année 2021 est un peu particulière de par la crise sanitaire qui a engendré 3 fermetures :
 - 3 semaines au printemps
 - 1 semaine en juillet
 - 2 jours en novembre

Le déficit engendré par les frais de fonctionnement reste stable et cohérent mais néanmoins conséquent de 30 000 €. Le bureau est une fois de plus rassuré par la CAF et Cauvaldor quant à la sûreté de leur soutien financier servant jusque là à équilibrer les comptes. Les communes, citées plus haut, adhérentes au contrat Enfance jeunesse, réfléchissent quant à elles, à modifier le mode de calcul de leurs participations respectives (au prorata du nombre d'heures et non plus du nombre d'enfants de chaque commune), et sollicitent des réunions fréquentes avec le bureau de l'association afin de trouver ensemble des solutions qui réduiraient ce déficit.

En ce qui concerne les projets pour 2022 :

- la structure est en attente de la fermeture du préau qui deviendra une vraie pièce utilisable en toute saison, par le centre de loisirs, la crèche et le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) ;
- afin d'assurer l'entretien des extérieurs, une convention va être signée entre l'association et CAUVALDOR.

L'association remercie tous les bénévoles présents lors des différentes manifestations ainsi que les 6 nouveaux membres du bureau et les 19 membres du conseil d'administration.

Pour notre commune en particulier, en 2021, 7 enfants ont fréquenté la structure pour 952 heures, les enfants et leurs parents sont très satisfaits car les activités proposées et les accompagnements sont de qualité.

RPI

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, l'école de St-Sozy accueille 107 élèves dont 12 enfants habitants sur la commune de Lacave.

La 5ème classe est maintenue une année de plus de façon provisoire. En effet, cette classe sera définitivement pérennisée si le même effectif est conservé pour la rentrée 2023-2024.

Un jardin partagé a vu le jour cette année grâce aux enseignantes et aux élèves de l'école, il est situé derrière l'école. Toutes les mains vertes sont les bienvenues pour entretenir les carrés potagers. L'accès y est libre.

Le prix du menu de la cantine passe de 3,00 € à 3,20 €.

DEPOTS SAUVAGES



Nous avons constaté une augmentation des dépôts sauvages aux abords des emplacements de containers à poubelles. En effet, chaque semaine l'agent communal procède au ramassage de ces encombrants pour ensuite se rendre à la déchetterie de Souillac afin que ces déchets soient retraités.

Pour rappel, la déchetterie de Souillac est ouverte gratuitement à tous les particuliers sans restriction de secteur. Elle est ouverte les lundi et jeudi de 14 h à 18 h, les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Elle est gratuite pour les particuliers.

Dépôts illégaux de déchets : contrôle et sanctions

Le maire détient différents pouvoirs de police administrative et judiciaire lui permettant de faire cesser et de sanctionner les atteintes à la salubrité, la sûreté et la sécurité publique, ainsi que les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.

Les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales attribuent au maire des pouvoirs de police administrative destinés à préserver la salubrité, la santé et la sécurité publique. Les articles L. 2224-13, L. 2224-14 et L. 2224-16 du code général des collectivités territoriales permettent au maire, ou au président de l'EPCI compétent en matière de collecte des déchets, de fixer le règlement de collecte des déchets, et de sanctionner les infractions à ce règlement. Le maire, ou le président de l'EPCI compétent en matière de collecte des déchets, est également investi par l'article L. 541-3 du code de l'environnement d'un pouvoir de police administrative pour réprimer l'abandon ou le dépôt illégal de déchets.

En parallèle, les articles R. 631-2, R. 634-2, R. 644-2 et R.635-8 du code pénal, ainsi que l'article L. 541-46 du code de l'environnement, fixent les contraventions et délits en matière d'abandon de déchets. Les agents habilités à sanctionner sont listés aux articles L. 541-44 et L.541-44-1 du code de l'environnement.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

JETONS MIEUX : EN TRIANT LES DÉCHETS RECYCLABLES

**EMBALLAGES EN VERRE
UNIQUEMENT**



Bouteilles, pots et bocaux vides,
sans bouchon ni couvercle



INFO TRI
05 65 21 54 30
www.syded-lot.fr
www.consignesdelot.fr

TOUS LES EMBALLAGES

Carton



Boîtes et briques

Métal



Canettes, boîtes de conserve,
aérosols, barquettes

Plastiques

Chez nous, ils se recyclent tous !

Pots, boîtes Flacons, bouteilles et tubes Sachets, films



Barquettes Assiettes et gobelets Barquettes, cales d'emballage

+ TOUS LES PAPIERS



Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc.
Non souillés

+ LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Bouchons, couvercles et capsules Doseuses de café, thé... Portions vides individuelles Blisters vides de médicaments

Opércules Feuilles aluminium froissées Bougies chauffe-plats Pas de piles

Quelques précisions :

Ne déposez rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...)
Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement (jouets, ficelles...)
Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.
Aplatir les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert.

...ET TOUT LE RESTE :
dans le bac marron / gris
ou (selon le cas) à la déchèterie



LES TEXTILES
VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES
(même usés, tâchés ou déchirés)



Bon à savoir :

Les dons sont à déposer directement à des associations locales ou dans les bornes à textiles installées dans l'espace public (rues, places, parkings) ou sur les 29 déchèteries du SYDED. Pour trouver le point le plus proche : www.Jaifbredutri.fr

LES DÉCHETS
VOLUMINEUX OU TOXIQUES



Mais aussi :

* Textiles * Verre * Cartouches d'encre * CD/DVD * Radiographies * Pneus
* Déchets de soins piquants (seringues) dans les boîtes sécurisées prévues à cet effet (renseignements à la déchèterie)

MARCHE DE PRODUCTEURS

Les marchés de producteurs ont de nouveau rencontré un franc succès cette année encore ! En 2022, vous vous êtes régalés avec de bons produits locaux et avez apprécié la créativité des artisans présents :

Joël Cavarrot (conserves de canard)	Joost de widt (fromages de chèvre)
Pierre Durand (safran)	Vincent Lefevre (pain, présent le lundi)
Sébastien Baleste (noix)	Florent Ricou (pain, présent le jeudi)
Christian Roch (confitures)	Frédéric Taillandier (vin paillé)
Madame Negret (noix)	Ludovic Crubilié (fraises)
Arnaud Genin (biscuits, pâtisseries)	Les Melons de Castelnau Montratier
Catherine Castagné (créations textiles)	Sophie Joost (savons au lait d'ânesse)
Véronique Bortoluzzi (émaux d'art)	Christian Courtin (impressions textiles)
Anaëlle Daillon (bijoux fantaisie)	Michèle Stachack (aquarelle)

CINE BELLE ETOILE

La commune de Lacave a été une fois de plus sélectionnée pour participer à l'opération Ciné Belle Etoile. Le comité des fêtes s'est joint à l'événement organisé par la mairie pour assurer la restauration et la buvette.

Cette année c'est le film « OSS 117 : Alerte Rouge en Afrique Noire » qui a été diffusé en plein air. Le rendez-vous a été donné dès 19h pour prendre le temps de se restaurer avant la diffusion qui s'est faite à la nuit tombée.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LA DIANE DE LACAVE

Le bureau de l'an dernier a été reconduit en Juillet dernier lors de l'assemblée générale.

- Président : Régis Pechméjac
- Vice-Président : Franck Chastang
- Trésorier : Jean Marc Adgié
- Secrétaire : Guillaume Dallant



Cette année est marquée par le retour des lâchers de faisans sur la commune, le lièvre est en légère progression (mais une réflexion est en cours pour l'aider à se maintenir), enfin le chevreuil est toujours chassé en grand nombre (à ce jour il ne reste plus que 6 bracelets de chevreuils afin de respecter le quota lié au territoire) ; vu que la population augmente, profitant des conditions favorables notamment par l'augmentation de la saison de végétation.

Le sanglier et le cerf sont toujours prélevés avec le GIC de la croix du Mal perdu (avec les communes de Meyronne et Mayrinhac le Francal)

Il n'y a pour le moment pas de manifestation de prévue qui nous permettrait de nous retrouver tous au sein du village.

A l'approche des fêtes, chasseresses et chasseurs de la Diane vous présentent leurs meilleurs vœux 2023.

Belle fête de Noël et Bonne année à Tous.



LE FOYER RURAL

Les activités du Foyer Rural ont doucement débutées, mais, seulement au niveau de la marche. Dorénavant il y a deux circuits, un pour les marcheurs très tranquilles, « marche douce » et l'autre pour les marcheurs plus sportifs.

Nous avons pu faire une marche à Pinsac suivie d'un repas au restaurant des Brugières au mois de juin.

A partir de ce même mois, à cause de la chaleur, les marches se sont déroulées le matin et terminées par un pique-nique : l'un à Barrière commune de Miers à la suite de la visite des Dolmens, et l'autre à la source Salmière.

La reprise se fait toujours dans la bonne humeur le premier mardi du mois d'octobre, et vous pouvez toujours nous rejoindre pour cette activité.

Bonne et heureuse année à tous.

Pour 2023, nous prévoyons

- La galette des marcheurs le 17 janvier
- Un loto le 28 janvier
- Un thé dansant le 05 février
- Une journée à Vulcania fin mai, début juin. Un voyage de 2 ou 3 jours en septembre.
- Un repas en novembre

Site internet : <https://jchelisas.wixsite.com/randonneurs-lacavois>

E-mail : randonneurslacavois@gmail.com



LE COMITE DES FETES

Fête du village

La fête de Lacave qui a eu lieu les 9 et 10 juillet fût encore une belle édition. Nous avons encore pu vous proposer un marché gourmand de producteurs locaux qui a régalé plus de 300 personnes. Le manège offert pour les enfants a de nouveaux fait des heureux, le duo Yo'animat a assuré avec succès l'animation musicale et notre partenaire Artifeux nous a offert un fantastique spectacle pyrotechnique. Nous en avons pris plein les yeux !

Marché artisanal

Cette année, nous avons souhaité proposer un marché artisanal couplé au marché de producteurs. C'est donc le jeudi 21 juillet qu'environ 30 artisans sont venus nous exposer leur savoir-faire. Une belle soirée animée par le duo Emosa où plus de 150 personnes ont pu flâner et se restaurer.

Marché gourmand

Le marché gourmand du 2 août fut un immense succès grâce à votre participation massive et à l'attrait de l'événement pour la population touristique présente à cette époque de l'année. Le trio « Un singe en Hiver » nous a fait le plaisir de nous accompagner musicalement tout au long de la soirée. Nos nombreux et fidèles producteurs locaux ont pu régaler vos papilles lors de cette belle soirée d'été.

Marché de Noël

Suite à une 1ère édition réussie en 2021, nous avons réitérer cet événement festif au profit du Téléthon, organisé conjointement avec la mairie. Le rendez-vous a été donné le dimanche 4 décembre. Nous avons pu profiter de la chorale *Studio Récré*, d'un marché gourmand de producteurs locaux et de plus de 30 artisans ! Les enfants ont profité de tours de poney et du manège offert par le comité. Le Père Noël est même arrivé en calèche ! La somme de 1 234 € a été collectée en faveur du Téléthon

Événements à venir :

- Dimanche 19 février 2023 : repas dansant, musette
- Samedi 25 mars 2023 : Belote



Dates à venir :

- **Dimanche 15 janvier** : vœux du maire
- **Dimanche 22 janvier** : goûter des aînés
- **du 23 au 27 février** : exposition sur « le petit patrimoine du Quercy » par la Vallée des Rocs

On en parle ...

Mme Jacqueline Rougié est la doyenne de notre commune. Elle a récemment fait l'objet d'un article, paru dans la presse sous le titre « Mme Jacqueline Rougié, un parcours bien rempli ». Nous retraçons ici un extrait.

« Mme Jacqueline Rougié est née le 29/07/1927 à Issoudun (36), son enfance se déroule dans la Champagne berrichonne (région à moutons et terre à blé), où son père tannait du cuir à semelle. Elle a des origines à Lacave, plus précisément à Belcastel où est né son grand-père maternel Bazile Annet Delmas. Orpheline en 1939 de sa mère institutrice de profession et fille unique, au moment de la débâcle en 1940 son père la confie à ses cousins du Pont de l'Ouyse. Le but de cette démarche consistait à la mettre à l'abri des événements, et durant son séjour elle les aide dans leur quotidien, puis revient régulièrement jusqu'en 1945. A cette date elle obtient son baccalauréat et rencontre M.Gabriel Rougié (1927-1991) originaire du Bougayrou où elle réside actuellement. Elle a gardé un très bon souvenir de cette période.

Ensuite elle poursuit ses études :

- Licence de droit à Paris par correspondance (1945-1948)
- Diplômée de l'institut d'études politiques de Paris (1948-1950)
- Préparation au concours externe de l'ENA (1950-1953). En parallèle elle suit des études en économie politique.

Admise à l'ENA promotion Albert Thomas, elle y entre en janvier 1953 et en sort en juillet 1955. Elle a pour condisciple M.Gabriel Rougié qu'elle épouse en septembre 1953, de cette union naîtront 3 enfants ; 2 filles et un garçon. Durant la première année elle accomplit un stage de 6 mois chacun, d'abord au Maroc puis à Limoges (87). Le major de la promotion est M. Jean-François Poncet (1928-2012), homme politique. Elle figure dans la botte (classement des meilleurs élèves), ce qui lui permet de choisir la Cour des comptes, un des corps les plus convoités, après le Conseil d'état. En tant que magistrate, elle donne des cours en faculté. Dans cette école elle croise M. Edouard Balladur, ancien premier ministre issu de la promotion suivante (1955-1957) baptisée France Afrique. Afin d'élever ses enfants, elle prend une disponibilité de 5 ans, durant cette parenthèse elle ne reste pas inactive, puisqu'elle enseigne à temps partiel pour des élèves qui préparent un BTS. Durant sa carrière professionnelle, une fois l'an elle était invitée à une réception donnée par le Président de la République. Son époux a fini PDG de la compagnie des coteaux de Gascogne, organisme public. Une anecdote à son sujet : M. Edgar Pisani (1918-2016), ancien ministre de l'agriculture a appelée l'inspection des finances pour lui dénicher quelqu'un qui connaisse la betterave ; c'est ainsi qu'il a recruté ce fils d'agriculteur pour intégrer son cabinet. A sa retraite en 1987 Jacqueline Rougié fonde une association pour venir en aide aux personnes abîmées par la vie. Elle les réinsère et les éduque.

Aujourd'hui encore elle reçoit des messages de reconnaissance de la part de certaines d'entre elles. Cette association a été active durant 20 ans que l'a présidée Jacqueline Rougié. Depuis son départ elle a cessé son activité. Avec l'aide de ses enfants, elle rédige ses mémoires lesquelles, si elles sont publiées, devraient à n'en pas douter captiver les lecteurs. Notre curiosité nous a poussé à lui demander si elle avait reçu une distinction, elle nous a avoué modestement qu'elle était chevalière de la légion d'honneur.

A 95 ans et bon pied bon œil accueillante et simple, que pouvons-nous lui souhaiter : de jouir encore longtemps de la vie. Elle est la doyenne de la commune, un titre lourd à porter !

Jean-Claude Mazot

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

- Marin BALESTE est né le 6 février 2022
Fils de Sébastien BALESTE et de Laure BAEY
Habitants des Bertoux
- Awena LAVERGNE est née le 6 septembre 2022
Fille d'Alexandre LAVERGNE et d'Andréa COUGNOUX
Habitants des Bertoux

MARIAGES

Le 27 mai 2022
Régis BONNEFON et Christophe TAILLEFOND

DECES

- Christian CROUZEL du Frau, le 28 janvier
- Daniel COUSIN de Canteloube, le 29 janvier
- Patrick SESTARET de Meyraguet, le 30 janvier
- Michel BRAQUET de Meyraguet, le 15 février
- Maria CALVEL du Bougayrou, le 31 mars
- Georges LAFON de Bellemire, le 22 juin
- Fernande GRANDOU des Boulangers, le 27 septembre

INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE

Le secrétariat de Marie est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h.

☐ 05 65 37 03 83

secretariatmairie@lacave.fr

www.lacave.fr

INFORMATIONS IMPORTANTES



La route RD 23 (qui relie Lacave à Meyronne) sera fermée à la circulation, en semaine, du 09/01/2023 au 10/03/2023.

Cette fermeture permettra de sécuriser les falaises qui surplombent cette route. Les services du département vont procéder à la purge et au confortement d'une section de falaise.

Le passage des véhicules de secours sera maintenu tout comme les accès aux propriétés riveraines. Une déviation sera mise en place, et tout sera mis en œuvre pour réduire au maximum la durée.



PERMANENCE DES ELUS

- les mardis 10 et 24 janvier 2023 de 10h à 12h
- les mardis 7 et 21 février 2023 de 10h à 12h
- les mardis 7 et 21 mars 2023 de 10h à 12h
- les mardis 4 et 18 avril 2023 de 10h à 12h

MAISON FRANCE SERVICES

France Services Souillac
31 avenue Gambetta
46400 Souillac

05 65 37 64 71

Lundi : 8h30-17h30
Mardi / Mercredi : 8h30-12h/13h-17h30
Jeudi : 13h30-18h30
Vendredi : 8h30-12h/13h-17h



INFO IMPORTANTE CONCERNANT L'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer de manière dématérialisée une demande d'autorisation d'urbanisme en utilisant une téléprocédure de saisine par voie électronique (SVE).

Liste des demandes concernées :

- Déclarations préalables,
- Permis de construire,
- Permis d'aménager,
- Permis de démolir,
- Certificats d'urbanisme (CUa et CUb)
- Déclarations d'intention d'aliéner

Au préalable, vous devez créer un compte sur le site internet de : **sve.sirp.fr**

NUMEROS UTILES

- Déchèterie de Souillac : 05 65 37 08 22
Lundi et Jeudi : de 14h à 18h
Mardi, Mercredi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15
POMPIERS 18 OU 112
N° URGENCE POUR PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES 114
ALLÔ ENFANCE DANGER: 19
JEUNES VICTIMES DE VIOLENCES NUMÉRIQUES 30 18
VICTIMES DE HARCÈLEMENT A L'ÉCOLE 30 20
VIOLENCES FEMMES 39 19
SOS AMITIÉ : 09 72 39 40 50

EMMAÛS NORD DU LOT

Une antenne d'Emmaüs France a ouvert à Pinsac.
Cette structure est ouverte au public (dons et ventes) tous les mercredis et samedis de 14h à 17h.

Vous pouvez faire dons de vêtements, électroménagers, décoration, meubles, matériels HIFI / TV, ...

Informations au 06 50 94 00 40. Page Facebook : « Emmaüs Nord du Lot »

COUPURES DE COURANT OU DÉLESTAGES, QUE SAIT ON ?

Face au contexte incertain de cet hiver, dû à la maintenance des réacteurs nucléaires et au conflit entre l'Ukraine et la Russie, les médias ne cessent de parler d'éventuelles coupures de courant ou de délestages, ce qui génère des interrogations. Mais que sait-on exactement ?

Les informations que nous vous donnons ci-dessous sont issues de communiqués de La Préfecture du Lot et d'ENEDIS.

Le délestage de quoi parle-t-on ?

Il s'agit de coupures d'électricité localisées et temporaires exceptionnellement utilisées en dernier recours pour maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter un « black-out ».

Si cela se produit sachez que ces délestages auront lieu :

- en janvier ou février (périodes les plus consommatrices en électricité).
- en semaine et NON en week-end.
- au maximum 1 fois par jour, pendant 2h consécutives, entre 8/13h ou 18/20h.
- sur tout ou partie du département.

Sont exceptés de ces délestages :

- les clients prioritaires comme pompiers, hôpitaux, gendarmerie, police...
- les Patients à Hauts Risques Vitaux*. Ces derniers doivent s'enregistrer préalablement auprès des Agences Régionales de Santé (ARS), ENEDIS les préviendra en amont.

*(PHRV : personnes placées sous appareil respiratoire avec autonomie inférieure à 4h, enfants nourris par intraveineuse).

Comment anticiper ?

Le site : monecowatt.fr permettra de suivre les informations.

3 jours avant un risque de coupure, les collectivités locales sont informées de la possibilité.

A 17h, de la veille du délestage éventuel, les collectivités locales sont informées des zones concernées par un risque de coupure. Les élus préviendront les personnes et tiendront une permanence en mairie pendant la période de coupure.

Vous pouvez aussi suivre la couleur de l'ecowatt (bulletin météo du soir à la télévision), s'il est rouge ou orange, chacun d'entre nous doit d'autant plus appliquer les gestes d'économie d'électricité.

NOUVEAUTE

Si vous souhaitez recevoir les prochaines éditions du journal communal en format numérique, merci de nous le faire savoir en retournant l'encart ci-dessous.

à découper -----

Je souhaite recevoir les prochains bulletins municipaux par email

Nom : Prénom :

Votre adresse mail :

Afin de faciliter la circulation de l'information dans la commune, le conseil municipal propose à ceux qui sont intéressés de recevoir, par le biais de mails, les informations énumérées ci-dessous :

- **culturelles, de loisirs et sportives de la COMMUNE DE LACAVE et de CAUVALDOR**
- **avis de décès de la commune de LACAVE.**

Cauvaldor : Causse Vallée Dordogne

Pour ce faire, nous vous demandons de bien vouloir compléter le coupon réponse ci-dessous et de le rapporter à la mairie :

A découper -----

Je soussigné(e) Mr ou Mme : NOM PRENOM

Autorise la mairie de Lacave 46 à m'envoyer par mail à l'adresse suivante :

.....
les **informations culturelles, de loisirs, sportives de la COMMUNE de LACAVE et DE CAUVALDOR** ainsi que les **avis de décès de la commune de LACAVE**, dont elle aura connaissance.

Date : Signature

La commune s'engage à ne pas diffuser à des fins commerciales ou autres votre mail.
Les messages seront envoyés en Copie Carbonne Invisible (CCI). Les destinataires placés dans ce champ ne seront visibles que par vous ce qui évite ainsi l'interception de votre adresse mail.

Edition et distribution: Mairie de Lacave
Impression: Atelier 46

Crédits photos : Mairie de Lacave, conseillers municipaux, Cauvaldor, Parc Régional des Causses du Quercy.
comité des fêtes, foyer rural, site internet du Syded, Festival de Jazz de Souillac, google images.

Journal de la commune tiré à 225 exemplaires.